

Lundi 2 septembre 2013

Présents : Pascal BOUCHET, Sylvie DECOURCELLE, Cathy DESCAT, Catherine GAUTHIER, Laurence GERARD, Karine LALLIER, Didier MAZENS et Abel ROSPIDE.

Excusé : Bernard SANTIAGO.

Invité : Adrien DEBONNIÈRE

1. Organisation du Forum des sports qui se tiendra le samedi 7 septembre 2013

9h30 - 12h : Catherine et Adrien

12h -13h45: Cathy et Catherine

13h45 - 15h30 : Sylvie et Pascal

15h30 - 17h00 : Didier

Complément : environ une quarantaine de contacts toutes catégories (notamment jeunes), ce qui est plus important que d'habitude.

2. Réunion d'entraîneurs samedi 7 septembre à 14h00

Cette réunion aura pour but de fournir aux entraîneurs les éléments d'information et d'organisation pour la saison 2013/2014 et répondre à leurs questions. Didier, Catherine et Cathy la mèneront.

3. École d'ostéopathie

Le partenariat est reconduit, Charlotte C. s'en occupera comme la saison dernière. Les tableaux d'inscription seront à faire (*Adrien*. Il est envisagé d'organiser 2 séances hebdomadaires, Didier doit voir avec elle).

Après accord de Charlotte C. et de l'ESO (indemnisation prévoir cette saison) et échanges par mail avec les entraîneurs, il est décidé de retenir les dates suivantes (début le 07/10/2013) :

- Les lundis de 20h00 à 22h00
- Les mardis de 20h00 à 22h00

4. Cotisations

Question : est-ce que les entraîneurs, les arbitres et les dirigeants doivent payer leur licence ?

Le bureau décide d'étudier et de voter sur les points suivants :

✓ **Si ARBITRE :**

a/ le club paye tout

b/ l'arbitre paye la part fédérale,

c/ l'arbitre paye la cotisation totale.

Vote : 5 pour le a/ et 3 pour le b/

Rappel : tous les 3 ans le club prend en charge la tenue des arbitres [prochain achat pour la saison 2015/2016] ; pour les JA des tee-shirts ont été achetés et Rémy H. gère le stock.

✓ **Si JOUEUR et ENTRAÎNEUR :** le joueur paye la cotisation JOUEUR : **voté à l'unanimité**

✓ **Si LOISIR et ENTRAÎNEUR :** le joueur paye la cotisation LOISIR : **voté à l'unanimité**

✓ **Si ENTRAÎNEUR :** une licence DIRIGEANT avec certificat méd. permet d'arbitrer lors d'un tirage au sort

a/ le club paye tout

b/ l'entraîneur paye la part fédérale,

c/ l'entraîneur paye la cotisation totale.

Vote : 8 pour le a/

- ✓ **Si DIRIGEANT du bureau (ou parent accompagnateur pour secrétariat ou banc)**
 - a/ le club paye tout
 - b/ le dirigeant paye la part fédérale,
 - c/ le dirigeant paye la cotisation totale.

Vote : 8 pour le a/

- ✓ **Si licence blanche JA**
 - a/ le club paye tout
 - b/ le JA paye la part fédérale,**
 - c/ le JA paye la cotisation totale.

Vote : 3 pour a/ 4 pour b/ et 1 abstention

- ✓ **Si licence blanche ARBITRE ou DIRIGEANT**
 - a/ le club paye tout**
 - b/ l'arbitre ou le dirigeant paye la part fédérale,
 - c/ l'arbitre ou le dirigeant paye la cotisation totale.

Vote : 4 pour a/ 3 pour b/ et 1 abstention

Rappel : dans le cas d'une mutation (dans les délais ou hors délais) il est demandé au joueur ou à la joueuse de donner un chèque de caution ; ce dernier lui sera remis uniquement s'il (elle) est resté(e) une année complète au club.

5. Organisation des matches du W-E

Un tableau va être réalisé par Adrien qui contactera chaque semaine les entraîneurs des seniors Garçons et filles afin de faire une rotation (2 tables / an / personne) avec les membres du bureau : prévoir 2 seniors pour la table sauf en N3 et -18F (1 seul, le secrétariat devant être assuré par l'équipe adverse).

6. Point sur l'équipement

Le nouveau modèle de maillot a été validé il y a 5 jours et une commande a été effectuée pour les seniors filles ; le délai de livraison annoncé est de 2 à 3 semaines.

Afin d'éviter les doublons des n°, il est décidé chez les garçons :

Seniors garçons : n°1 à 40

-18G : n°41 à 60

-16G : n°61 à 80

Pour les jeunes (-12/-14) on repart de 1

7. Organisation des déplacements nationaux

Karine s'occupe de cette mission pour la saison 2013/2014 ; Pascal et Didier souhaiteraient qu'une ou 2 personnes décident avec elles des options à prendre et que le bureau n'est plus qu'à entériner le choix ensuite. Sylvie et Laurence se proposent.

Karine ne pourra pas aller à Altkirch. Elle en informe David pour prévoir une SF (secrétariat).

Étude du déplacement N3 à Altkirch (549 km) les 28/29 septembre

Train + hôtel + repas = 1875 euros pour 15 personnes

Train le samedi à 13h12/19h04 avec correspondance à Belfort et train dimanche à 7h01/12h16.

8. Point sur les entraîneurs

	POLE FEMININ	POLE MASCULIN
SENIORS	David BORDES	Benjamin NOEL
-18	David MORELLI	Abel ROSPIDE
-16	Magali MONZA	Arnaud MAZENS
-14	Adrien DEBONNIERE	Sylvain PELLY /Mohamed CHOULIA
-12	À voir selon besoins	Luc HERISSON
Ecole Handball	Abel ROSPIDE / Adrien DEBONNIERE	
Ecole Arbitrage	Rémy HERISSON	
Loisirs	Arnaud MAZENS	

Les interventions dans les collèges se feront comme suit :

6^{ème} PRUNAIS (lundi am) :	Luc HERISSON et Adrien DEBONNIERE (hors formation)
5^{ème} PRUNAIS (vendredi am) :	Abel ROSPIDE et Adrien DEBONNIERE
AS des PRUNAIS (mercredi am) :	Abel ROSPIDE et Adrien DEBONNIERE
6^{ème} /5^{ème} CURIE (jeudi am) :	Abel ROSPIDE et Adrien DEBONNIERE
AS de CURIE (mercredi am) :	à définir selon besoins

9. Points divers

2 coffres ont été réalisés par Didier cet été ; il serait bien qu'il n'y ait plus de sacs de ballons ou maillots au club-house. Adrien est chargé d'inventorier le matériel et équipements.

Didier fait un courrier à la mairie à propos des portes et des extincteurs du club-house.

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 30 SEPTEMBRE 2013 à 20h30

L. GERARD
Secrétaire

D. MAZENS
Président